

# Biologie et écologie des Mobulidae en République de Guinée : Cas de *Mobula thurstoni*

Framoudou DOUMBOUYA

Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoua (CNSHB)- email: [noramoudou@yahoo.fr](mailto:noramoudou@yahoo.fr)



Dakar, Sénégal  
25-27 juillet 2011

## Résumé

Généralement situés au sommet ou près du sommet des chaînes alimentaires, les Requins (raies et requins) sont les super prédateurs des écosystèmes marins. Ils assurent un rôle de régulation des équilibres dans ces écosystèmes. Cependant, les caractéristiques biologiques particulières de ces espèces : grande longévité, croissance lente, maturité sexuelle tardive et faible fécondité les rendent très vulnérables à l'exploitation incontrôlée.

Les Mobulidae sont des raies de grandes tailles et migratrices à une très faible fécondité généralement une portée, menacées de disparition. Sur les côtes occidentales d'Afrique, ils sont assez régulièrement capturés. Sur le plan écologique, en Guinée le schéma migratoire des grandes espèces de requins suit une direction sud nord avec les eaux chaudes du courant du Golf de Guinée en hivernage et se réfugient au sud de Bijagos pour éviter les eaux les plus froides (courant des canaries) qui baignent le nord de la sous région en saison sèche.

Ce travail est le résumé de l'ensemble des résultats obtenus sur les études bio-écologiques de la raie *Mobula thurstoni* durant la mise en œuvre du PAN-Requins en Guinée. Des paramètres sur la reproduction (sex-ratio et fécondité), les fréquences de taille et les relations taille/poids ont été analysés. Des zones de pêche et de reproduction ont été identifiées et caractérisées. L'observation des débarquements de 2003 à 2011 réalisés sur les sites spécialisés de pêche aux Requins démontre à suffisance que d'importantes quantités de Mobulidae sont obtenues chaque année pendant la période allant de février à avril.

On a pu observer ainsi que chez *Mobula thurstoni*, le sex-ratio de 2004 à 2010 est en faveur des mâles pour un rapport de 2-1. Les zones de reproduction se situent, aux alentours de l'île Alcatraz.

## Objectifs et milieu d'étude

L'objectif global de ce travail est d'étudier non seulement les paramètres biologiques mais aussi caractériser les habitats critiques des Mobulidae au nord du littoral guinéen.

Pays de l'Afrique de l'Ouest, la Guinée a une forme de demi-croissant, limitée au nord-ouest par la Guinée-Bissau, au par le Sénégal et le Mali, au sud-est par la Côte d'Ivoire, au sud par le Libéria et la Sierra-Leone et enfin à l'ouest par l'océan atlantique. Elle possède 350 km de côtes pour un plateau continental d'environ 50 000 km<sup>2</sup> dont 10 000 facilement accessibles à des pirogues motorisées.

Les Requins subissent une pêche artisanale ciblée dont les mises à terre se font sur trois sites parmi eux, deux se situent au nord du littoral (Katcheck et Kamsar) et un au sud (Kassa).

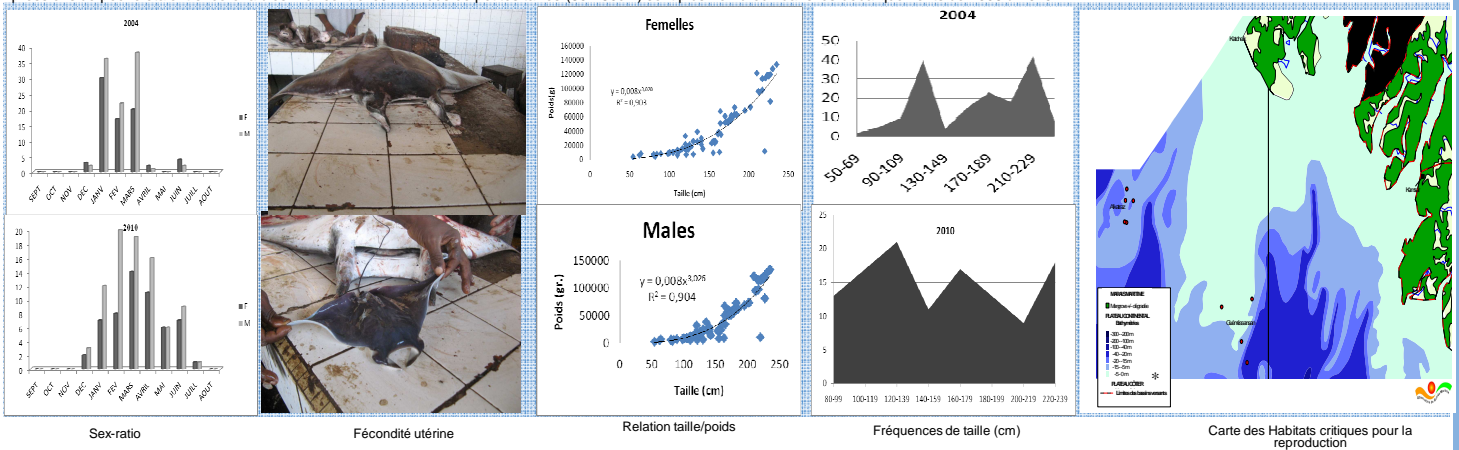
## Matériels et Méthodes

Pour atteindre les objectifs visés, la méthodologie de travail utilisée s'est basée sur une recherche bibliographique, puis le suivi des débarquements à terre et enfin l'embarquement d'un technicien des pêches en mer en vue de suivre les opérations de pose et de levée des filets de pêche par station, d'identifier les espèces capturées et de relever les coordonnées géographiques pour une description des zones de pêche et de reproduction de *Mobula* ou *Manta* capturées.

## Résultats et Discussions

L'analyse générale des sex-ratio obtenus de 2004 à 2010 est en faveur des individus mâles pour un rapport égal à 2-1 de janvier à mars, période correspondant à la mise bas des femelles. L'examen des contenus utérins des femelles rencontrées a permis de noter la prédominance d'une seule portée (75%) et de deux portées (25%). Les embryons sont des deux sexes, majoritairement femelles avec des tailles variant de 45 à 65 cm pour des poids entre 300 et 550gr. Les périodes auxquelles se rencontrent ces embryons se situent de janvier à mars.

L'analyse globale des fréquences de tailles (cf. histogrammes ci-après) montre que la population de *Mobula* est constituée principalement de grands individus (envergure > 150 cm) jusqu'en 2005 quand les pressions de pêche étaient encore faibles. Par contre les individus de petites tailles (80-150cm) sont plus nombreux dans les débarquements de 2006 à 2010.



La réalisation des pêches expérimentales par an a permis d'identifier les zones de reproduction de cette espèce. Les principales zones de reproduction des raies *Mobula* se situent au nord, aux alentours de l'île Alcatraz et de la zone Guémessansan. Ces zones sont caractérisées par des profondeurs variant entre 5 et 40 mètres, les fonds sont rocheux et sablonneux (cf. carte ci-dessus). Il est important de souligner que dans l'ensemble, les zones de pêche et habitats critiques pour la reproduction des Mobulidae se situent dans la sphère de la future « Aire Marine Protégée en Guinée : Alcatraz/Tristao », d'où l'intérêt de la réalisation de la présente étude.

## Conclusions et Suggestions

Nos travaux sur la bio-écologie des Mobulidae débarqués en Guinée, ont permis de confirmer l'hypothèse selon laquelle ces raies qui figurent parmi les plus grandes espèces migratrices, fréquentent effectivement les eaux guinéennes.

Selon les résultats obtenus, des Mobulidae ont été signalés dans les débarquements depuis 2001 où, on constatait des quantités importantes sur des claies de séchage à Kassa. Une comparaison des débarquements entre 2001 et 2010 montre une tendance à la baisse et une diminution des tailles maximales observées. Les zones de pêche se sont étendues au-delà des eaux territoriales guinéennes depuis 2005, suite à la forte pression exercée sur la ressource dans la partie nord du littoral. Les embarquements de technicien des pêches a permis de localiser les zones de reproduction toutes situées aux alentours de l'île Alcatraz et de la bouée de Kamsar. Les périodes de pêche se situent de janvier à mars correspondant également à la période de mise bas des femelles. La fécondité des individus est très faible, 1 à 2 petits par portée.

Dans le cadre de la mise en œuvre effective du Plan d'Action National pour la conservation et la gestion durable des populations de Requins en Guinée, nous recommandons : (i) l'interdiction de pêche dans des zones localisées pour la reproduction des Mobulidae de décembre à mai ; (ii) la sensibilisation des pêcheurs en vue d'abandonner les engins capturant les Mobulidae considérées comme espèces rares et/ou menacées d'extinction ; (iii) l'instauration d'une taxe particulière pour les produits (ailerons) et sous-produits de requins à l'exportation venant renforcer ainsi la mise en place de la licence spécifique de pêche aux Requins par arrêté A/2006/N°5316/MPA/SGG du 26 octobre 2006.

**Mots clés** Guinée, Mobulidae, Requins, Pêche, biologique, habitats, Aires Marines Protégées.

Partenaires du colloque



Organisateurs du colloque

